

Dessous des ailes supérieures d'un brun noir avec quelques atomes blanchâtres le long de la côte et du bord externe; la ligne postmédiane du dessus indiquée légèrement en plus clair, avec bordure interne brune plus épaisse et plus continue; frange concolore.

Dessous des inférieures d'un blanc sale, enfumé dans la région de la côte et du bord externe; une ligne postmédiane noirâtre indiquée d'une façon un peu confuse; un trait noirâtre dans la cellule.

Tête brune; antennes ciliées, brunes; palpes bruns, dressés, 2^e article velu avec poils en touffe légère en dessus; 3^e article assez court. Collier, ptérygodes et thorax d'un blanc brillant comme la tache basilaire. Abdomen brun, sauf le premier segment blanc.

Pattes brunes, les jambes assez fortement velues, les tarsi finement annelés de blanc.

Plusieurs exemplaires capturés par M. LE MOULT, à St-Laurent et à St-Jean du Maroni (Guyane française) en juin et juillet.

Ma collection.

Description de trois espèces nouvelles de *Catocalinae*

[LEP. NOCTUIDAE]

par J. DE JOANNIS.

Les deux premières espèces ci-dessous proviennent de la région nord de Madagascar où elles ont été prises par M. le commandant DE BOLLARDIÈRE, qui a bien voulu les offrir à mon frère pour notre collection. La troisième a été prise par M. le Capitaine CAMPAGNE, à Anchan (Tonkin.)

Sir G. F. HAMPSOX, qui a eu l'obligeance de les examiner, a reconnu que la première de ces espèces doit constituer un genre nouveau qui peut être caractérisé comme il suit :

Miniophyllodes, nov. gen. — Trompe présente; palpes redressés obliquement; 2^e article atteignant le vertex et frangé de poils en avant et en arrière; 3^e article long, frangé de poils et spatulé à l'extrémité; front portant une touffe de poils; antennes ciliées avec quelques cils plus longs; tous les tibiais épineux; abdomen avec la base garnie de poils un peu soulevés; aux ailes antérieures, 10 juste après l'aréole; aux postérieures, cellule atteignant la moitié de l'aile, 3 avant l'angle, 5 au-dessus de l'angle.

Miniophyllodes aurora, n. sp. — ♂. *Exp. al.* : 72 mill. An-

ticis brunneo-fulvidis, flavido strigulatis, basi pallidiorè limitata a fascia brunnea angulata, cujus summitas in angulum inferiorem cellulae incidit, unde fascia brunnea, inter venas 3 et 5, vergit ad marginem externum; duabus umbris brunneis transversis postmedianis. Posticis rubro-roseis, praeter margines costalem et externum usque ad venam 3 late flavos, macula nigra magna rotundata inter regiones utriusque coloris. Infra: anticis brunneo-flavidis, flavidioribus versus apicem; cellula pilosa rubro-rosea, margine interno rubro suffuso: posticis brunneo-flavidis praeter regionem abdominalem rubro-roseam.

Capite et thorace fulvidis, collari flavo, rubro maculato. Abdomine rubro-roseo, ad basim flavido, infra flavido-rubro suffuso.

Ailes antérieures à côte très arrondie, l'apex bien net, presque carré, le bord externe très arrondi et formant une seule courbe avec le bord interne qui est un peu lobé près de la base; de couleur brun fauve, finement hachuré de jaunâtre; la base, un peu plus claire que le reste, est limitée par une ligne brune, épaisse, formant un chevron, dont l'une des branches va du premier tiers de la côte à l'angle inférieur de la cellule et la seconde revient de ce point au premier tiers du bord interne, ces branches sont droites, un peu estompées sur les bords. De ce même angle inférieur de la cellule part une troisième trainée brune qui se dirige droit au bord externe, limitée par les nervures 3 et 5; les deux plis sont marqués chacun par une ligne fine jaune clair; enfin au delà du chevron principal ci-dessus, deux autres chevrons bruns, mais beaucoup moins accentués, complètent l'aspect foliacé.

Ailes inférieures rouge rose, sauf les bords costal et terminal jusque près de la nervure 3 qui sont largement jaune clair; à la limite de ces deux colorations se trouve, au delà de la cellule, une grosse tache noire, un peu arrondie, entre les nervures 3 et 6, festonnée et légèrement bordée de rouge extérieurement; frange rouge au bord abdominal, brun rougeâtre léger au delà, jaune ensuite.

En dessous: supérieures gris brunâtre dans les régions costale et marginale, vers l'apex plus claires et jaunâtres; la cellule rouge rose, très poilue; bord interne brun jaunâtre lavé de rouge; inférieures rouges dans la région abdominale, brun jaunâtre clair dans le reste de l'aile.

Tête et thorax rouge fauve, le collier jaune taché de rouge. Antennes gris brun finement et brièvement pectinées. Abdomen jaunâtre clair à la base, le reste rouge rose, les deux premiers anneaux garnis de poils un peu soulevés. Les palpes longs, spatulés, ainsi que le dessous

de la poitrine et les pattes gris brunâtre. Le dessous de l'abdomen jaunâtre lavé de rouge.

Cette belle espèce rappelle à la fois les genres *Miniodes* et *Phyllodes*.

Un ♂, provenant du camp d'Ambre, sur la montagne d'Ambre, à 800^m d'altitude, près Diégo Suarez. Le commandant DE BOLLARDIÈRE trouva un jour ce papillon posé à l'intérieur de sa demeure et put ainsi le capturer aisément.

2) *Achaea balteata*, n. sp. — ♀. *Exp. al.* : 47 mill. *Anticis brunneo-olivaceis; linea basilari tenui, carnea, leviter arcuata, angulosa in plica discali; cum fascia a media costa ad angulum internum, dilatata versus costam, utrinque limitata lineis brunneis tenuiter carneo marginalis juxta costam dein roseo brunneo; reniformi valde arcuata. Subterminali a costa juxta apicem incipiente, marginem externum ad finem venae 6 tangente, deinde leviter concava, postea recta et tandem ad angulum internum desinente. Posticis fuscis, lunula discoidali leviter indicata, margine flavido cum ciliis ab apice ad venam 5, cum punctulis nigris, dein grisescente. Infra anticis griseo-brunnescentibus, flavido suffusis ad marginem internum et secus venam transversam, posticis eodem colore, lunula discoidali bene signata et fasciis saturatioribus ultra cellulam. Capite et thorace brunneo-olivaceis, abdomine fuscescenti, palpis, pectore, pedibus et abdomine infra griseis.*

Ailes antérieures brun olivâtre, ligne basilare très fine, couleur de chair, formée de deux festons séparés par un angle rentrant sur le pli discal, le feston inférieur ne dépassant pas le pli dorsal. L'aile traversée par une bande oblique du milieu de la côte à l'angle interne, un peu évasée vers la côte, ensuite de largeur à peu près constante; cette bande est limitée par deux lignes brun foncé, très fines, lisérées de rose chair particulièrement dans la région voisine de la côte qu'elles atteignent en s'élargissant un peu, ces liserés dans la seconde moitié de l'aile sont rose brun. Entre ces deux lignes se trouve la réniforme, étroite, en arc brun rosé terminée par deux petites taches noires accompagnées de quelques écailles rose chair. En face de l'angle inférieur de la cellule, le long de la ligne externe, se trouve, à l'intérieur de la bande, un petit paquet plus épais d'écailles rose chair d'où se détache une ligne brun rosé un peu vague qui descend plus droite jusqu'au pli dorsal où elle s'infléchit en courbe arrondie, convexe en dedans, et se rapproche un peu de la ligne externe. La ligne subterminale, blanchâtre au début et très fine, part très près de l'apex, se brise en angle sur la nervure 6 à la base même de la frange puis rentre d'abord un peu convexe jusqu'à la nervure 4 puis droite et devenant

enfin légèrement concave près du bord interne où elle aboutit avec la ligne externe signalée plus haut. Trois petits points costaux blancs aux nervures 9, 10, 11. La région marginale d'un brun plus clair avec de petites lignes blanches portant un petit point noir avant leur extrémités dans les intervalles 1 à 5. Ailes inférieures noirâtres, lunule discoidale faiblement indiquée; une petite bordure jaunâtre ainsi que la frange, de l'apex à la nervure 5, et marquée de trois petits points noirs marginaux: au delà, et jusqu'à l'angle anal, grisâtre, avec la frange grise précédée d'un liséré blanchâtre. En dessous: supérieures gris brunâtre, jaunâtres au bord interne et le long de la nervure transverse en une petite bande descendant jusqu'à la région interne; les points costaux 9, 10, 11 présents: le bord externe saupoudré de jaunâtre avec de petits points noirs internervuraux et la base de la frange marquée d'un liséré blanchâtre; inférieures de même couleur, moins foncées qu'en dessus, plus claires à la base, lunule bien indiquée et suivie d'une ligne vague pâle, le bord externe également précédé d'une ligne pâle, fine, festonnée, et le bord lui-même marqué de petits festons noirs.

Tête et thorax de la couleur des supérieures, abdomen de celle des inférieures, palpes, dessous du corps et pattes plus claires.

Une ♀ provenant également du Camp d'Ambre, 800 mètres d'altitude.

3. **Enmonodia contractipennis**, n. sp. — ♀. *Exp. al.*: 50 mill. — *Anticis briter rotundatis ante apicem, margine externo recto ab apice ad venam 4, postea ralde retracto et quasi incomplete evoluto. Griseo-fulvido-rubrescenti: antemediana a quatuor punctis nigris indicata, quorum unus, in mediana, a basi longius distat: reniformi grisescenti; duabus postmedianis, quarum anterior grisescens, per modum umbræ se habet, posterior e punctis distinctis nigris efformatur, regulariter sinuatis: subterminali recta, fere ab apice ad venam 3 rufescenti, e regione venæ 3 rixide nigro marginata, deinde verticalis ad marginem internum descendit: linea marginali tenui, dentata. Posticis ejusdem coloris, cum lineis postmedianis anticarum continuantibus: subterminali fere recta tenui, albido-fulvida: margine abdominali cum ciliis ocraceis. Infra: ocracea, orbiculari et reniformi in anticis nigris cum tribus lineis nigris, regulariter sinuatis, duabus anterioribus rotundo-denticulatis, ciliis fuscis, costa rubrescenti. Posticis cum lunula nigra et lineis et costa ut in anticis. Capite et callari brunneis; thorace ejusdem coloris ac alae supra, abdomine ocraceo supra: corpore infra ocraceo-rubrescenti, tarsis fuscis. Antennis*

ciliatis aliquibus ciliis longioribus, palpis obliquis, 3^e articulo breviori ar secundo.

Ailes supérieures un peu arrondies avant l'apex, celui-ci bien marqué, le bord externe légèrement sinueux au-dessous de l'apex, ensuite presque droit jusque vers la nervure 4. au delà très fortement rentrant (de 4 mill. environ) et paraissant comme atrophié, le point le plus rentrant est à l'extrémité de la nervure 3.

Les quatre ailes en dessus gris jaune rougeâtre avec quelques écailles noires très clairsemées. Aux antérieures l'antémédiane formée de quatre petits points noirs, l'un sous la côte, l'autre sur le bord antérieur de la cellule, le troisième sur le bord postérieur de celle-ci et plus éloigné de la base que les autres, le quatrième sur la nervure 1; lunule discoïdale grisâtre aux supérieures, formée d'un point noirâtre aux inférieures suivie de trois lignes, la première vague, grisâtre, la seconde formée de petits points noirs sur les nervures, ces deux lignes régulièrement sinueuses se continuent des supérieures sur les inférieures. la troisième ligne, subterminale, peu distincte dans la région apicale aux supérieures, droite ensuite, fine, fauve en dedans, blanc jaunâtre en dehors, s'infléchit après la nervure 3, et là est bordée fortement de noir en dedans, puis elle descend droite au bord interne; aux postérieures elle est semblable, de même couleur, très légèrement arquée et presque parallèle au bord. Une ligne festonnée blanchâtre, peu visible, court aux quatre ailes avant le bord, elle est marquée en noir aux antérieures en face de la nervure 3.

Dessous jaune d'ocre, rougeâtre à la côte, avec les taches orbiculaire et réniforme aux supérieures et la lunule aux inférieures noires, et suivies de trois lignes bien distinctes, régulièrement sinueuses, les deux premières festonnées, la troisième unie, éclairée de rouge de part et d'autre. Une ligne submarginale festonnée avec des dents noires entre les nervures. Frange noirâtre.

Tête et collier d'un brun foncé tournant au rouge sur les côtés et le dessous de la tête; thorax de la couleur des ailes, abdomen ocracé, dessous du corps ocracé rougeâtre; les tarsi gris noirâtre; les cuisses de la seconde paire portent une longue frange de poils. Antennes ciliées, avec quelques cils plus longs aux articulations; palpes obliques, rouge noirâtre, troisième article assez gros, plus court que le second.

Deux ♂. provenant d'An-chau (Tonkin), pris par M. le capitaine CAMPAGNE qui a bien voulu m'en donner un. Cette espèce est fort curieuse avec la partie inférieure de ses ailes de devant contractée et comme avortée, on dirait que le bord interne a subi un arrêt de déve-

loppement, et il m'eût semblé prudent de m'en tenir à cette hypothèse, si je n'avais vu deux exemplaires bien semblables et présentant tous les deux la même contraction d'une façon absolument symétrique à droite et à gauche.

Ces trois espèces seront figurées dans le volume XII du Catalogue of Lep. Phal., de Sir G. F. HAMPSOX.

Descriptions de Lépidoptères nouveaux d'Afrique orientale

[PAPILIONIDAE]

(2^e note)

par F. LE CERF.

Papilio dardanus Stoll var. *polytrophus* Rothsch. et Jord., f. **punctimargo**. n. f. — Homologue de la forme *punctatus* Suff. de la variété *tibullus* Stoll, cette nouvelle forme est caractérisée par la présence sur la bande marginale noire de points jaunes en nombre variable (2 à 6) et la tendance à l'envahissement de cette même bande par les écailles jaunes du fond qui en rendent la limite interne peu nette surtout vers l'apex.

Dans les cas les plus extrêmes le jaune saupoudre tout l'intervalle compris entre la nervure 6 et la côte.

Types : 8 ♂ in coll. du Muséum de Paris.

Afrique orientale allemande : Kijabé (Kikuyu escarpment), alt. 2.400 m.; XII-1911 et II-1912. (Mission Ch. ALLAUD et R. JEANNEL.)

Papilio Sjostedti Auriv. var. **atavus**, n. var. — Intermédiaire entre *P. Jacksoni* Sh. et la forme typique. Diffère de celle-ci par le développement des dessins blancs, aussi étendus que ceux de *P. Jacksoni*. Comme chez cette espèce, les taches de la bande discale des ailes supérieures croissent régulièrement de grandeur, de l'apex au bord interne en formant une ligne un peu courbe au sommet.

La bande des ailes inférieures, large de 4 mill. 5 sur la figure typique d'AURIVILLIUS et sur le *co-type* que j'ai sous les yeux, varie dans cette nouvelle forme de mill. 5 à 8 mill. 5 et traverse complètement l'extrémité de la cellule.

La forme des ailes est celle de *P. Jacksoni*, c'est-à-dire que les échancrures des ailes sont plus prononcées que chez le type; elles sont aussi moins fortement bordées de blanc aux supérieures et davantage aux